



Refus de participation aux frais d'héritage

Par frank44, le 02/04/2013 à 19:19

Bonjour,

Nous sommes 3 enfants a avoir hérité a part égale la maison de notre père lors de son décès.

En plus d'avoir du reprendre 2 procès en cours de notre père avec ses deux voisins, nous devons renforcer structurellement un pan de la maison qui menace de s'écrouler.

Seul moi et un de mes frères supportons ces frais ; notre troisième frère (Eric) refuse de participer, prétextant un manque de finances.

Pour continuer a faire face a ces impératifs, nous avons décidé de contracter une hypothèque sur l'héritage.

Pouvons nous demander a la justice de contraindre Eric a accepter l'hypothèque ?

(je m'excuse de revenir sur cette question; j'avais omis de mentionner le problème de la réparation dans mon premier message)